

Saint-Livres, le 11 octobre 2021

PRÉAVIS MUNICIPAL 06/2021 Affectation du « Fonds Pfersich »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En avril 1979, M. Hans-Martin Pfersich a fait un don à la Commune de St-Livres d'un montant de Frs 5'000.—permettant de récompenser les élèves des classes de Saint-Livres par un prix au plus méritant attribué par les enseignants.

Au fil du temps, ces prix ont été abolis et un intérêt de 5 % de cette somme a été versé à la caisse des classes de St-Livres jusqu'en 2014 pour leur permettre de financer en partie des sorties, courses d'école, etc.).

Les deux classes de St-Livres ont été fermées et les élèves ont été enclassés dans les autres villages du groupement scolaire. De ce fait, la commune a cessé de verser cette aide ponctuelle.

Afin d'honorer le vœu du donateur, la Municipalité se propose d'affecter cette somme à l'entretien de la place de jeux du village qui est utilisée par nos enfants, aire de jeux qui doit respecter les normes de sécurité.

Pour ce faire, ce fonds comptabilité au bilan sous le compte 9233 « Fonds Dr H.-M. Pfersich » doit être affecté à l'entretien de la place de jeux.

La Municipalité propose au Conseil communal de voter les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de Saint-Livres

- vu le préavis municipal N° 06/2021
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

décide

- d'affecter la somme de Frs 5'000.—(cinq mille francs) à l'entretien de la place de jeux.

Pour la section :
Jocelyne Rivier Forney, municipale :

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 octobre 2021.

Le Syndic :

Pierre-André Pellet

La Secrétaire :

Myriam JOTTERAND